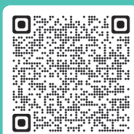


Ressources pour vous aider dans votre démarche



Qu'est-ce
que le plan
d'intervention?



Le guide d'utilisation
en lien avec le
canevas de base du
plan d'intervention



Le plan
d'intervention
à l'école



Comprendre le plan
d'intervention

Ce projet a été soutenu, en partie, par les Alliances pour la solidarité et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale en collaboration avec la Table des préfets de Lanaudière.

Québec

Table des préfets
Lanaudière

CRÉVALE
Comité régional pour la valorisation de l'éducation

UQTR
Université du Québec
à Trois-Rivières
Savoir. Surprendre.

Plan d'intervention en milieu scolaire

Guide pour les parents





Qui peut avoir un plan d'intervention?

Un enfant qui a des difficultés ou des défis au niveau

- scolaire
- du comportement
- des habiletés sociales

C'est la direction qui décide si un enfant doit avoir un plan d'intervention.



C'est quoi un plan d'intervention?

Un document où sont notées des informations sur votre enfant :

- ses forces;
- ses difficultés ou défis;
- ses objectifs de réussites;
- les moyens choisis pour l'aider;
- les actions et responsabilités de l'élève, de ses parents et du personnel scolaire.



Pourquoi un plan d'intervention?

- Pour que votre enfant reçoive des services de qualité qui répondent à ses besoins;
- Pour que votre enfant s'intègre mieux à l'école;
- Pour une réussite qui valorisera votre enfant sur le plan personnel et éducatif.



Des actions à poser pour m'impliquer avec mon enfant

AVANT

Discuter avec mon enfant :

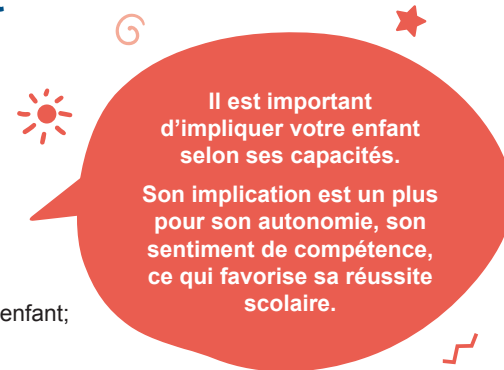
- De ses forces;
- De ses défis;
- Des solutions pour l'aider.

Noter :

- Les idées discutées avec mon enfant;
- Mes questions;
- Mes attentes.

Vous pourrez être accompagné par un professionnel ou une personne qui travaille dans un organisme d'aide aux parents.

Communiquer avec cette personne et informer l'enseignant.

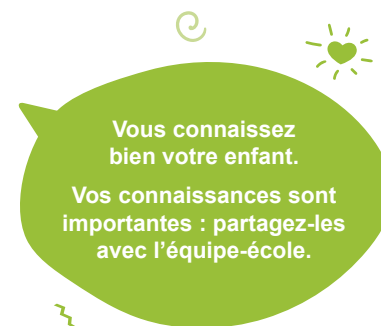


PENDANT

Il est possible de se faire accompagner par une personne en qui vous avez confiance.

Nommer les informations et faire des choix :

- Les idées discutées avec mon enfant;
- Mes questions;
- Mes attentes.



APRÈS

Communiquer :

- Échanger souvent avec l'enseignant de votre enfant;
- Partager les bons coups et les défis à relever.

Collaborer :

- Si possible, des actions du plan d'intervention à la maison;
- Se présenter aux rencontres de l'école;
- Offrir son aide.

